

L'ALTERNATIVE PARTICIPATIVE

Nous mettrons en œuvre...

La consultation, la concertation et la coconstruction

Le vocabulaire est essentiel pour s'accorder sur « **l'intensité de la participation citoyenne** » en fonction des pratiques.

La **consultation** permet de solliciter des avis et des idées pour éclairer des choix, prendre en compte des remarques vis-à-vis d'un projet ou dans le cadre de l'amélioration d'un service. Diverses formes de consultations peuvent être mises en œuvre (enquête, sondage d'opinion...). La consultation peut intervenir à différentes phases d'un projet : au diagnostic et à la formulation des problématiques, au moment de l'élaboration des scénarios, en fin de projet pour mesurer le degré de satisfaction afin d'améliorer la mise en œuvre des prochains projets.

Pour une consultation efficace et juste, il faut être attentif à la représentativité des participants et la prendre en compte lors d'une décision.

L'échelon suivant est la **concertation** : l'objectif est de **débattre** et de **s'accorder** sur un sujet, un projet ou de préparer une décision. Une concertation.

Elle s'organise sous forme d'ateliers. De petits groupes de 8 à 10 personnes sont réunis autour d'une table et chacun peut s'exprimer ou rebondir sur les idées des autres. Après un temps défini, les groupes sont mélangés pour enrichir encore davantage les discussions. Les idées sont ensuite partagées à tous les participants et hiérarchisées.

Les débats rassemblent toutes les personnes concernées, qu'elles aient des intérêts convergents, complémentaires ou même divergents.

La **co-construction** exprime l'implication forte d'une pluralité d'acteurs dans l'élaboration d'une politique, d'un projet, ou d'une action dès la phase de conception. Contrairement à la concertation, la co-construction est un processus qui dure dans le temps et nécessite plusieurs moments d'échanges pour intégrer les différentes phases du projet, et ce, jusqu'à sa mise en œuvre.

Elle correspond à un idéal participatif : **ce n'est plus le projet d'élus, mais d'un ensemble d'acteurs.**

Ce qui est important dans la concertation et la co-construction est l'**animation des débats** et la possibilité offerte **à chacun de s'exprimer**. La réussite passe par des préalables en terme de posture :

- L'animateur est neutre : il ne donne pas son avis
- Les participants, même s'ils ne sont pas d'accord sur un sujet, doivent adopter une posture de bienveillance, d'écoute sans jugement en faisant l'effort de comprendre le point de vue des autres participants

Les parties prenantes à solliciter sont nombreuses en fonction des projets : les experts sur une thématique précise ; les agents de la commune pour leur expertise et leur connaissance de l'historique, ils auront certainement à mettre œuvre les actions ; les associations locales impactées ou touchées par la thématique et qui peuvent également être un appui dans la mise en œuvre ; les habitants pour leur expertise d'usage ; ainsi que les entreprises, les artisans, les commerçants...